



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 24 novembre 2022

SECURITE

Création d'une brigade de sécurisation des transports en commun à Montpellier

Dans le cadre de la politique offensive menée dans la lutte contre la délinquance, Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, a décidé de renforcer significativement la lutte contre l'insécurité dans les transports en commun.

Pour cela, **le ministre a décidé la création de 77 nouvelles unités dédiées à la sécurisation des transports, totalisant près de 2000 policiers et gendarmes supplémentaires**, soit un doublement des effectifs dédiés à cette mission. Ces nouveaux effectifs seront rendus possibles par la Loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur (LOPMI), qui consacre notamment la création de 8500 postes au ministère de l'Intérieur et des Outre-mer au cours du quinquennat.

Ces renforts seront progressivement mis en place jusqu'au printemps 2024 afin d'être pleinement opérationnels pour les Jeux olympiques et paralympiques.

Une brigade de sécurisation des transports en commun (BSTC) sera prochainement créée dans l'Hérault à Montpellier. Cette nouvelle unité, qui comprendra **entre 10 et 20 policiers**, assurera des **missions de sécurisation des gares, stations de transports en commun et réseau de transports en commun.**

Les patrouilles prendront notamment en compte les horaires où la délinquance est la plus forte pour plus d'efficacité, mais également les pics d'affluence, pour rassurer et dissuader. Ces missions pourront être conjointes avec les effectifs de sécurité privée des autorités organisatrices de transports.

En zone gendarmerie, 30 brigades dédiées aux transports publics (composées d'environ 10 gendarmes chacune) seront créées au niveau national. La localisation sera arrêtée à l'issue de la concertation en cours avec les élus sur les 200 nouvelles implantations de brigades de gendarmerie.

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle

Tél. : 04 67 61 61 25

Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr

Site : www.herault.gouv.fr

Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2